

Délibération n°2025-10-07-4.2

Délibération portant approbation des modalités de contrôle des connaissances des diplômes de master et du diplôme d'établissement COBD

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition de la directrice de l'Enssib et de la directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 7 octobre 2025 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Marc BERGÈRE, après en avoir délibéré, approuve les modalités de contrôle des connaissances des diplômes de master et du diplôme d'établissement COBD, annexées à la présente délibération.

Vote:

Membres en exercice : 22
Quorum de présence : 12

Votes exprimés:

Dont

Pour: 2(Contre:

Abstentions:

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 7 octobre 2025

Le Président du Conseil d'Administration

La Directrice

M. Marc BERGÈRE

Mme Nathatie MARCEROU-RAMEL

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Membre associé de l'Université de Lyon





Point 4.2

Modalités de contrôle des connaissances des masters et diplômes d'établissement

Master

Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques Première année commune

Année universitaire 2025-2026

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Culture(s) du document	7	
EC 1 Médiations socio-politiques du document		
EC 2 Théories du document		Session 1 : CT Devoir individuel sur table
		Session 2 : CT Devoir individuel sur table
EC 3 Technologies du document		
UE 2 TIC, des enjeux aux pratiques	7	
EC 1 Histoire et géopolitique des TIC	3	Session 1: CT Dossier en groupe
TIC		Session 2: CT Dossier en groupe
EC 2 Langages et objets informatiques	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
informatiques		Session 2 : CT Epreuve orale
EC 3 Ingénierie documentaire	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit
		Session 2 : CT Devoir individuel écrit
UE 3 Epistémologie et modélisation de l'information	7	
EC 1 Savoirs et représentations	3	Session 1 : CT Dossier en groupe
		Session 2 : CT Dossier en groupe
EC 2 Document numérique et métadonnées	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit
metadonnees		Session 2 : CT Devoir individuel écrit
EC 3 Normes et standards de la	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit
documentation numérique		Session 2 : CT Devoir individuel écrit
UE 4 De la recherche d'information	6	Session 1 : CT Dossier en groupe
au produit documentaire		Session 2 : CT Dossier en groupe ou individuel
UE 5 Anglais professionnel	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux
		Session 2 : CT Epreuve orale

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 6 Gestion de projet	9	CC Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,7)
		CC Note sur rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant.e concernant son implication dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,3)
UE 7 Les données dans les métiers de l'information	6	
EC 1 Enjeux et écosystèmes de l'ouverture des données	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
		Session 2 : CT Epreuve orale
EC 2 Aspects juridiques dans les métiers de l'information	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
		Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
EC 3 Bases de données	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
		Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
UE 8 UE libre	6	
EC 1 UE libre 1	3	Session 1 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
		Session 2 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
EC 2 UE libre 2	3	Session 1 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
		Session 2 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
UE 9 Insertion professionnelle	3	Session 1 : CC Dossier individuel (coeff. 0,5) et épreuve orale (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT Dossier individuel
UE 10 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC Dossier individuel
		Session 2 : CT Epreuve orale
UE 11 Anglais scientifique en SHS	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux
		Session 2 : CT Epreuve orale

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 6 Gestion de projet ne peut pas faire l'objet de 2^e session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4 Master

Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques Parcours : Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)

Année universitaire 2025-2026

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Politiques de services	5	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel (coeff. 0,5) 1 dossier de groupe écrit (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
UE 2 Politiques documentaires	5	Session 1 CC : travaux individuels écrits (coeff. 0,6) et oral en groupe (coeff. 0,4) Session 2 : oral individuel
UE 3 Gestion d'un service et conduite du changement	5	Session 1 CC : 1 devoir écrit en groupe (coeff. 0,3) CT : oral individuel (coeff. 0,7) Session 2 : oral individuell
UE 4 Projets numériques	5	Session 1 CC: travail en groupe (coeff. 0,5) et devoirs écrit individuel (coeff. 0,2) CT: examen écrit (QCM) (coeff. 0,3) Session 2: travail individuel écrit
UE 5 Communication et éditorialisation	4	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel (coeff. 0,5) et 1 devoir écrit en groupe avec oral (coeff. 5) Session 2 : travail individuel écrit
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : dossier individuel écrit Session 2 : dossier individuel écrit
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC: présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT: devoir individuel écrit (coeff. 0,5) Session 2: Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	15	Rapport de stage écrit et individuel
UE 8 Mémoire	15	Soutenance orale individuelle

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4 Master

Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques Parcours : Archives numériques (ARN)

Année universitaire 2025-2026

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Enjeux socio-politiques de l'archive numérique	5	Session 1 : Fiche de lecture individuelle (coeff. 0,5) + exposé en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : Fiche de lecture individuelle
		- Constant Line de lectal e maivilidadile
UE 2 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CT : épreuve écrite sur table Session 2 : épreuve orale individuelle
UE 3 Gestion de projet	4	Session 1: Rendus intermédiaires du projet (coeff. 0,3) + Restitution orale (coeff. 0,5) + QCM (coeff.0,2) Session 2: Epreuve écrite individuelle
UE 4 Archivistique, Records et Information management	5	Session 1 : CT épreuve orale individuelle (coeff.0,7) et CC : épreuve écrite individuelle (coeff.0,3) Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 5 Conservation et pérennisation de l'information numérique	5	Session 1 : CT épreuve orale individuelle (coeff.0,6) et CC : Travaux pratiques en groupe (coeff.0,2) et Epreuve écrite individuelle (coeff.0,2) Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 6 Archivage des données pour le patrimoine et la recherche	5	Session 1 : CC : Travaux pratiques en groupe Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 7 Anglais	3	Session 1: CC: Présentation orale en groupe (note de groupe coeff. 0,25 et note individuelle coeff. 0,25), présences + participations aux cours (coeff. 0,25), épreuve écrite individuelle (coeff. 0,25) Session 2: CT: Epreuve écrite individuelle

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	15	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	15	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4 Master

Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours : Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique

(SIBIST)

Année universitaire 2025-2026

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 IST dans les organisations	6	Session 1 CC : dossier individuel
		Session 2 : CT : dossier individuel
UE 2 Systèmes de gestion documentaire en IST	6	Session 1 CC: dossier individuel (coeff. 2/3) avec soutenance individuelle (coeff. 1/3) Session 2 CT: dossier individuel
UE 3 Traitement et visualisation des données	6	Session 1 CC : comptes-rendus de TP en groupe (coeff. 0,5) CT : devoir individuel sur table (coeff. 0,5) Session 2 CT : épreuve orale individuelle
UE 4 Savoirs et communication dans les organisations	6	Session 1 CC : Devoir et oral en groupe (coeff. 0,5) CT : Devoir sur table (coeff. 0,5) Session 2 CT : Dossier individuel
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : 2 exercices oraux (25%) et un devoir individuel écrit (75%) (point d'étape sur le mémoire Session 2 CT : Devoir individuel écrit
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : oral individuel (coeff. 0,5), présentation orale en groupe (coeff. 0,25), participation au cours et exercices écrits (coeff. 0,25) Session 2 CT : devoir individuel

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	15	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	15	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4 Master

Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Histoire, civilisations et patrimoine Parcours : Cultures de l'écrit et de l'image

Année universitaire 2025-2026

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Histoire du livre et de l'image	12	
EC 1 Histoire du livre manuscrit en	3	Session 1 : CT 1 contribution écrite (sujet imposé par
Occident		l'enseignant)
		Session 2 : CT 1 contribution écrite (sujet imposé par
		l'enseignant)
EC 2 L'image	3	Session 1 : CT dossier individuel
		Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre
		les enseignements suivis (sujet imposé par
		l'enseignant)
EC 3 Histoire moderne du livre et de	3	Session 1 : CT dossier individuel
l'imprimé (XVe-XVIIIe siècles)		Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre
		les enseignements suivis (sujet imposé par
		l'enseignant)
EC 4 Histoire contemporaine du livre	3	Session 1 : CT devoir sur table (3h)
et de l'imprimé (XIXe-XXIe siècles)		Session 2 : CT oral individuel
UE 2 Méthodes et outils	9	
EC 1 Anglais	3	Session 1 : CC un oral + un écrit sur table
		Session 2 : CT oral individuel
EC 2 Méthodologie de la recherche	3	Session 1 : CC : 2 contributions (1 écrite, 1 orale)
		Session 2 : CT fiche de lecture (ouvrage imposé par
		l'enseignant
EC 3 Méthodologie du livre ancien	3	Session 1 : CT dossier individuel
(1)		Session 2 : CT épreuve orale individuelle
UE 3 Politique des bibliothèques et	6	
du patrimoine		
EC 1 (Fondamentaux professionnels)	2	Session 1 : CT dossier individuel
Patrimoine écrit et graphique		Session 2 : CT épreuve orale individuelle
EC 2 Histoire des bibliothèques (1)	2	Session 1 : CT dossier écrit individuel
		Session 2 : CT dossier écrit individuel
EC 3 Histoire des bibliothèques (2)	2	Session 1 : CT dossier individuel écrit
		Session 2 : CT dossier individuel écrit
UE 4 Recherche	3	
EC 1 Séminaire 1	1,5	Session 1 : en fonction du séminaire choisi
		Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 2 Séminaire 2	1,5	Session 1 : en fonction du séminaire choisi
		Session 2 : en fonction du séminaire choisi

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 5 Pratiques de terrain	15	
EC 1 Gestion de projet	9	Session 1 : 1) CT Dossier de groupe + oral en groupe (coeff. 0,7) 2) Rapport réflexif individuel (coeff. 0,3) Session 2 : Pas de seconde session
EC 2 Méthodologie du livre ancien (2)	4	Session 1 : CT devoir écrit en groupe

		Session 2 : CT oral individuel
EC 3 Insertion professionnelle	2	Session 1 : CC oral individuel et dossier individuel
		Session 2 : CT dossier individuel
UE 6 Recherche (mémoire)	15	Mémoire et soutenance

Deuxième année

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Pratiques de terrain (séminaire	3	Session 1 : CT Contribution orale
commun)		Session 2 : Pas de seconde session
UE 8 Histoire du livre et de l'image	6	[2 EC au choix sur 4]
EC 1 : Economie du livre	3	Session 1 : CC (1 contribution orale et/ou 1 dossier écrit personnel) Session 2 : CT dossier individuel
EC 2 : Sociétés et représentations	3	Session 1 : CC 1 contribution écrite et/ou orale (sujet imposé par l'enseignant) Session 2 : CT dossier individuel
EC 3 : Histoire de la lecture	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT dossier individuel
EC 4 : Guerre et patrimoine	3	Session 1 : CT devoir sur table (3h) Session 2 : CT oral individuel
UE 9 Politiques des bibliothèques et du patrimoine	12	[4 EC au choix sur 6]
EC 1 : Collectionneurs et marché du livre et de l'image	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT dossier individuel
EC 2 : Fonds patrimoniaux des bibliothèques : pratiques et normes	3	Session 1 : CT dossier collectif écrit Session 2 : CT dossier individuel écrit
EC 3 : Outils numériques en bibliothèque	3	Session 1 : CT dossier individuel écrit Session 2 : CT dossier individuel écrit
EC 4 : Outils professionnels 1 (paléographie moderne)	3	Session 1 : CC deux écrits sur table Session 2 : CT devoir individuel sur table
EC 5 : Outils professionnels 2 (latin)	3	Session 1 : CC : deux écrits sur table (2x1h) Session 2 : CT devoir individuel sur table (1h)
EC 6 : Outils professionnels 3 (note de synthèse)	3	Session 1 : CC : deux écrits sur table Session 2 : CT devoir individuel sur table
UE 10 Recherche	9	
EC 1 : Séminaire 1	3	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 2 : Séminaire 2	3	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 3 : The European Book World	3	Session 1 : CC devoir écrit individuel Session 2 : CT oral individuel

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 11 Mémoire	10	Mémoire et soutenance
UE 12 Stage professionnel	20	Rapport de stage

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2ème session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage, le mémoire de fin d'études, l'UE 7 Pratiques de terrain et l'EC 1 de l'UE 5 (gestion de projet), ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement. Les compensations se font uniquement à l'intérieur des UE entre EC en fonction des coefficients.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 2 Master

<u>Domaine</u>: Sciences humaines et sociales

<u>Mention</u>: Humanités numériques en double diplôme avec mention Sciences de l'Information et des bibliothèques <u>Parcours</u>: Pratiques et méthodes en Humanités numériques,

première année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques, parcours de **première année SIB**

Année universitaire 2025-2026

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Enssib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques ».

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1.1 Histoire et écosystème	4	Session 1:
des humanités numériques		CC: dossier (coeff. 1/4), dossier (coeff. 3/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.2 Constitution de corpus	4	Session 1:
(Traitement de documents		CC: QCM (coeff. 1/4), QCM (coeff. 1/4), examen sur
textuels)		machine (coeff. 2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.3 Informatique et statistique	8	
pour les humanités numériques		
EC 1 Algorithmique et	4	Session 1:
programmation		CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff.
		3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique exploratoire	4	Session 1:
		CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff.
		3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 1.4 ALLSHS	10	Note de l'UE SIB 1 (7 ECTS) (coeff. 7/10) et de l'EC
		3.1 de l'UE SIB 3 (3 ECTS) (coeff. 3/10)
		Session 1:
		CT : UE SIB 1 : Devoir individuel sur table (coeff.
		7/10)
		CT : UE SIB 3 - EC 3.1 : CT Dossier en groupe (coeff.
		3/10)
		Session 2:
		CT : UE SIB 1 : CT Devoir individuel sur table (coeff.
		7/10)
		CT : UE SIB 3 - EC 3.1 : CT Dossier en groupe (coeff.
		3/10)
UE 1.5 Enseignements	4	Note de l'UE SIB 5 (3 ECTS)
complémentaires du master		Session 1:
disciplinaire		CC : Divers travaux écrits et oraux
		Session 2:
		CT : Epreuve orale

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 2.1 Histoire et anthropologie du numérique	4	Note de l'UE 2 SIB – EC 2.1 (3 ECTS) Session 1: CT UE SIB 2 – EC 2.1: Dossier en groupe Session 2: CT UE SIB 2 – EC 2.1: Dossier en groupe
UE 2.2 Bases de données et web	8	
EC 1 Bases de données relationnelles	4	Session 1: CC: examen sur table (coeff. 2/4), projet transversal (coeff. 2/4) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Technologies web	4	Session 1: CC: Rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 2.3 Spécialisation en humanités numériques (un cours au choix)	4	
EC 1 Traitement de documents textuels et visuels niv. 2	4	Session 1: CC: examen sur machine (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique et enquête pour les SHS	4	Session 1: CC: QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 2.4 ALLSHS	10	Note de l'UE SIB 6 (9 ECTS) Session 1: SIB 6 : CC Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,7/1), note sur rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant.e concernant son implication dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,3/1) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 2.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire	4	Note de l'EC SIB 7.1 (2 ECTS) (coeff. 1/2) et de l'EC SIB 7.2 (2 ECTS) de l'UE SIB 7 Session 1: SIB 7 - EC 7.1 : CT Dossier en groupe (coeff. 1/2) SIB 7 - EC 7.2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/2) Session 2: SIB 7 - EC 7.1 : CT Dossier en groupe (coeff. 1/2) SIB 7 - EC 7.1 : CT Dossier en groupe (coeff. 1/2) SIB 7 - EC 7.2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/2)

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

Pour l'UE 1.4, UE 1.5, UE 2.1, UE 2.4 et UE 2.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session. L'UE 1.1, UE 1.2, UE 1.3, UE 2.2 et UE 2.3 ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 à 4 Master

<u>Domaine</u>: Sciences humaines et sociales

Mention: Humanités numériques en double diplôme avec mention Sciences de l'Information et des bibliothèques Parcours: Pratiques et méthodes en Humanités numériques,

deuxième année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques, parcours de deuxième année **Archives numériques (ARN)**

Année universitaire 2025-2026

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Enssib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques » (cf. délibération 2021-10-04-3.1).

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 3.1 Enjeux sociétaux des	4	Session 1 :
humanités numériques		CC Dossier (coeff 2/4), examen oral (coeff. 2/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 3.2 Analyse de données	4	Session 1 :
		CC Examen écrit (coeff. 1.33/4), Dossier (coeff.
		1.33/4), Examen écrit (coeff. 1.34/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 3.3 Spécialisation en HN	12	
EC 1 Edition numérique	4	Session 1:
		CC Examen écrit (coeff. 2/4), Dossier (coeff.
		2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 1 Data visualisation	4	Session 1:
		CC Examen écrit (coeff. 1/4), examen écrit
		(coeff. 3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Bases de données semi-	4	Session 1:
structurées		CC Dossier (coeff. 1/4), examen écrit (coeff.
		3/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Machine learning pour l'analyse	4	Session 1:
des données		CC Examen écrit (coeff. 2/4), examen écrit
		(coeff. 2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 3 Modélisation et web de	4	Session 1:
données		CC Dossier (coeff. 2/4), examen oral (coeff.
		2/4)
	_	Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 3 Machine learning pour données	4	Session 1:
textuelles		CC Dossier (coeff. 2/4), examen écrit (coeff.
		2/4)
117040110110		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 3.4 ALLSHS	6	Note de l'UE ANR 6 (5 ECTS)
		Session 1:
		CC UE ARN 6 : Travaux pratiques en groupe
		Session 2:
		CT UE ARN 6 : Epreuve écrite individuelle

UE 3.5 Enseignements	4	Note de l'UE ARN 7 (3 ECTS)
complémentaires du master		Session 1:
disciplinaire)		CC UE ARN 7 : Présentation orale en groupe
		(note de groupe coeff. 0,25/1 et note
		individuelle coeff. 0,25), présences +
		participations aux cours (coeff. 0,25/1),
		épreuve écrite individuelle (coeff. 0,25/1)
		Session 2 :
		CT UE ANR 7 : Epreuve écrite individuelle

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 4.1 Conduite de projet en HN	4	Session 1: CC dossier (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 1.6/4), épreuve orale (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 0.8/4), Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 4.2 Stage et mémoire	26	
EC 1 Stage	6	Dossier
EC 2 Mémoire	20	Dossier

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour l'UE 3.4 et l'UE 3.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 3.1, UE 3.2, UE 3.3, et UE 4.1 et UE 4.2 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 à 4 Master

<u>Domaine</u>: Sciences humaines et sociales

Mention: Humanités numériques en double diplôme avec mention Sciences de l'Information et des bibliothèques Parcours: Pratiques et méthodes en Humanités numériques,

deuxième année en double diplôme avec parcours de deuxième année : Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique (SIBIST)

Année universitaire 2025-2026

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Enssib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques ».

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 3.1 Enjeux sociétaux des	4	Session 1:
humanités numériques		CC Dossier (coeff 2/4), examen oral (coeff. 2/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 3.2 Analyse de données	4	Session 1:
		CC Examen écrit (coeff. 1.33/4), Dossier (coeff.
		1.33/4), Examen écrit (coeff. 1.34/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 3.3 Spécialisation en HN	12	
EC 1 Edition numérique	4	Session 1:
		CC Examen écrit (coeff. 2/4), Dossier (coeff.
		2/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 1 Data visualisation	4	Session 1 :
		CC Examen écrit (coeff. 1/4), examen écrit
		(coeff. 3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Bases de données semi-	4	Session 1:
structurées		CC Dossier (coeff. 1/4), examen écrit (coeff.
		3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Machine learning pour l'analyse	4	Session 1:
des données		CC Examen écrit (coeff. 2/4), examen écrit
		(coeff. 2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 3 Modélisation et web de	4	Session 1:
données		CC Dossier (coeff. 2/4), examen oral (coeff.
		2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 3 Machine learning pour données	4	Session 1 :
textuelles		CC Dossier (coeff. 2/4), examen écrit (coeff.
		2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 3.4 ALLSHS	6	Note de l'UE SIBIST 1 (6 ECTS)
		Session 1:
		UE SIBIST 1 : CC Dossier individuel
		Session 2 :
		UE SIBIST 1 : CT Dossier individuel

UE 3.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire)	4	Note de l'UE SIBIST 5 (3 ECTS) Session 1: UE SIBIST 5 : CC : 2 exercices oraux (25%) et un devoir individuel écrit (75%) (point d'étape sur le mémoire
		Session 2 :
		UE SIBIST 5 : CT : Devoir individuel écrit

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 4.1 Conduite de projet en HN	4	Session 1: CC dossier (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 1.6/4), épreuve orale (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 0.8/4), Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 4.2 Stage et mémoire	26	•
EC 1 Stage	6	Dossier
EC 2 Mémoire	20	Dossier

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour l'UE 3.4 et l'UE 3.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 3.1, UE 3.2, UE 3.3, et UE 4.1 et UE 4.2 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 2 Master

<u>Domaine</u>: Sciences humaines et sociales

 $\underline{\text{Mention}}: \text{ Humanit\'es num\'eriques en double diplôme avec}$

mention Histoire, civilisations et patrimoine,

Parcours: Pratiques et méthodes en Humanités numériques,

première année en double diplôme avec

parcours de première année Cultures de l'écrit et de l'image (CEI)

Année universitaire 2025-2026

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Enssib, en double diplôme avec la mention « Cultures de l'écrit et de l'image », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Cultures de l'écrit et de l'image ».

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1.1 Histoire et écosystème	4	Session 1:
des humanités numériques		CC: dossier (coeff. 1/4), dossier (coeff. 3/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.2 Constitution de corpus	4	Session 1:
(Traitement de documents		CC : QCM (coeff. 1/4), QCM (coeff. 1/4), examen sur
textuels)		machine (coeff. 2/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.3 Informatique et statistique	8	
pour les humanités numériques		
EC 1 Algorithmique et	4	Session 1:
programmation		CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff.
		3/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique exploratoire	4	Session 1:
		CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff.
		3/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.4 ALLSHS	10	Note de l'UE CEI 1 (12 ECTS)
		Session 1:
		EC 1 - CT : 1 contribution écrite (sujet imposé par
		l'enseignant)
		EC 2 - CT : dossier individuel
		EC 3 - CT: dossier individuel)
		EC 4 - CT : devoir sur table
		Session 2:
		EC 1 - CT : 1 contribution écrite (sujet imposé par
		l'enseignant)
		EC 2 - CT: un travail personnel mettant en œuvre
		les enseignements suivis (sujet imposé par
		l'enseignant)
		EC 3 - CT : un travail personnel mettant en œuvre les
		enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
UE 1.5 Enseignements	4	EC 4 - CT : oral individuel Note de l'UE CEI 2 - EC 1 (3 ECTS)
complémentaires du master	4	Note de l'OE CEL2 - EC 1 (3 EC 13)
disciplinaire		CC et CT : un oral (CC 50%) + un écrit sur table (CT
uiscipiiilali e		50%)
		Session 2:
		CT : dossier individuel
		C1. uossiei iliuiviuuei

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 2.1 Histoire et anthropologie du	4	Note de l'UE 2 SIB – EC 2.1 (3 ECTS)
numérique		Session 1:
		CT UE SIB 2 - EC 2.1 : Dossier en groupe
		Session 2:
		CT UE SIB 2 - EC 2.1 : Dossier en groupe
UE 2.2 Bases de données et web	8	
EC 1 Bases de données relationnelles	4	Session 1:
		CC : examen sur table (coeff. 2/4), projet
		transversal (coeff. 2/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Technologies web	4	Session 1 :
		CC : Rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur
		machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff.
		1.5/4)
115000 () !! !! !!		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 2.3 Spécialisation en humanités	4	
numériques (un cours au choix)		
EC 1 Traitement de documents	4	Session 1:
textuels et visuels niv. 2		CC : examen sur machine (coeff. 1/4), examen
		sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal
		(coeff. 1.5/4)
FC 2 Statistians at an aveita manual a	4	Session 2: pas de 2 ^{nde} session Session 1:
EC 2 Statistique et enquête pour les SHS	4	
3113		CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 2.4 ALLSHS	10	Note de l'UE CEI 5 - EC 1 (9 ECTS)
UE 2.4 ALLSIIS	10	Session 1:
		UE CEI 5 - EC 1 - CC : Dossier de groupe +
		soutenance (coeff. 0,70) et CC : Note sur
		rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant-
		e concernant ses implications dans le travail de
		son groupe projet (coeff. 0,30)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 2.5 Enseignements	4	Note de l'UE CEI 5 - EC 2 (4 ECTS)
complémentaires du master		Session 1:
disciplinaire		UE CEI 5 - EC 2 : CT devoir écrit en groupe
		Session 2 :
		UE CEI 5 - EC 2 : CT oral individuel
		UE CEL5 - EC2 : CT oral individuel

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour l'UE 1.4, UE 1.5, UE 2.1, UE 2.4 et UE 2.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session. L'UE 1.1, UE 1.2, UE 1.3, UE 2.2 et UE 2.3 ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4 Master

<u>Domaine</u>: Sciences humaines et sociales <u>Mention</u>: Humanités numériques

<u>Parcours</u>: Pratiques et méthodes en Humanités numériques

Année universitaire 2025-2026

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » peut être réalisé à l'Enssib, par des étudiants déjà titulaires d'un master. Certaines unités d'enseignement sont donc validées du fait de l'obtention préalable d'un master disciplinaire.

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1.1 Histoire et écosystème	4	Session 1:
des humanités numériques		CC: dossier (coeff. 1/4), dossier (coeff. 3/4)
		Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.2 Constitution de corpus	4	Session 1:
(Traitement de documents		CC : QCM (coeff. 1/4), QCM (coeff. 1/4), examen sur
textuels)		machine (coeff. 2/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 1.3 Informatique et statistique	8	
pour les humanités numériques		
EC 1 Algorithmique et	4	Session 1:
programmation		CC : rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur machine
		(coeff. 3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique exploratoire	4	Session 1:
		CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff.
		3/4)
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 1.4 ALLSHS	10	Validation des acquis du master disciplinaire obtenu
		précédemment.
UE 1.5 Enseignements	4	Validation des acquis du master disciplinaire obtenu
complémentaires du master		précédemment.
disciplinaire		

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle		
UE 2.1 Histoire et anthropologie du	4	Note de l'UE 2 SIB – EC 2.1 (3 ECTS)		
numérique		Session 1:		
		CT UE SIB 2 - EC 2.1 : Dossier en groupe		
		Session 2:		
		CT UE SIB 2 - EC 2.1 : Dossier en groupe		
UE 2.2 Bases de données et web	8			
EC 1 Bases de données relationnelles	4	Session 1:		
		CC : examen sur table (coeff. 2/4), projet		
		transversal (coeff. 2/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
EC 2 Technologies web	4	Session 1:		
		CC : Rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur		
		machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff.		
		1.5/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		

UE 2.3 Spécialisation en humanités numériques (un cours au choix)	4	
EC 1 Traitement de documents textuels et visuels niv. 2	4	Session 1: CC: examen sur machine (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique et enquête pour les SHS	4	Session 1: CC: QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 2.4 ALLSHS	10	Validation des acquis du master disciplinaire obtenu précédemment.
UE 2.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire	4	Validation des acquis du master disciplinaire obtenu précédemment.

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle		
UE 3.1 Enjeux sociétaux des	4	Session 1:		
humanités numériques		CC Dossier (coeff 2/4), examen oral (coeff. 2/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
UE 3.2 Analyse de données	4	Session 1:		
		CC Examen écrit (coeff. 1.33/4), Dossier (coeff.		
		1.33/4), Examen écrit (coeff. 1.34/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
UE 3.3 Spécialisation en HN	12			
EC 1 Edition numérique	4	Session 1:		
		CC Examen écrit (coeff. 2/4), Dossier (coeff.		
		2/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
EC 1 Data visualisation	4	Session 1:		
		CC Examen écrit (coeff. 1/4), examen écrit		
		(coeff. 3/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
EC 2 Bases de données semi-	4	Session 1:		
structurées		CC Dossier (coeff. 1/4), examen écrit (coeff.		
		3/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
EC 2 Machine learning pour l'analyse	4	Session 1:		
des données		CC Examen écrit (coeff. 2/4), examen écrit		
		(coeff. 2/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
EC 3 Modélisation et web de	4	Session 1:		
données		CC Dossier (coeff. 2/4), examen oral (coeff.		
		2/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
EC 3 Machine learning pour données	4	Session 1 :		
textuelles		CC Dossier (coeff. 2/4), examen écrit (coeff.		
		2/4)		
		Session 2: pas de 2 ^{nde} session		
UE 3.4 ALLSHS	6	Validation des acquis du master disciplinaire		
		obtenu précédemment.		

UE 3.5 Enseignements	4	Validation des acquis du master disciplinaire	
complémentaires du master		obtenu précédemment.	
disciplinaire)			

Enseignements	ECTS	
UE 4.1 Conduite de projet en HN	4	Session 1: CC dossier (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 1.6/4), épreuve orale (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 0.8/4), Session 2: pas de 2 ^{nde} session
UE 4.2 Stage et mémoire	26	Session 2 . pas de 2 Session
EC 1 Stage	6	Dossier
EC 2 Mémoire	20	Dossier

CT: Contrôle terminal, CC: Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session de première année :

Pour l'UE 1.4, UE 1.5, UE 2.1, UE 2.4 et UE 2.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session. L'UE 1.1, UE 1.2, UE 1.3, UE 2.2 et UE 2.3 ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de 2^e session de deuxième année :

Pour l'UE 3.4 et l'UE 3.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 3.1, UE 3.2, UE 3.3, et UE 4.1 et UE 4.2 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT « CADRE OPÉRATIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION » Année universitaire 2025-26

	Unités d'enseignements	Blocs	ECTS	Modalité d'évaluation	
SR	Séminaire de rentrée		-	-	
COLL	Gestion dynamique des collections	Piloter la politique	4	Production écrite	Travail de groupe
RSNUM	Ressources numériques	documentaire et la gestion	6	Production écrite	Travail individuel
CATG	Catalogues et indexation	des collections	4	Production écrite	Travail individuel
MANGT	Management - Conduire un projet	Manager et	6	Production écrite avec soutenance	Travail de groupe
	- Gérer une équipe	Manager et piloter un	4	Production écrite	Travail individuel
ADMIN	Gestion administrative	service documentaire	6	Production écrite	Travail individuel
SERV	Services aux publics				
RENS	Renseigner les usagers	Organiser et mettre en	6	Production écrite	Travail de groupe
MEDIA	Médiations	ceuvre des services aux publics	40	Production écrite avec soutenance	Travail individuel
DDN	Dossier documentaire numérique		10		
OPT	OPTa = Former les usagers <u>ou</u> OPTb = Gérer le patrimoine		4	Production écrite	Travail individuel
STAGE	Stage professionnel		10	Rapport d'expérience	Travail individuel
	Total ECTS		60		

Règles de 2e session :

Pour chaque évaluation, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen bénéficient d'une seconde session.

Le dossier documentaire numérique ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque évaluation sera une production écrite, en travail individuel.

Règles de compensation :

Pour chaque évaluation, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut, après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, proposer de passer un examen en 2^e session.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 7 octobre 2025